



**PREFETE  
DE LA NIÈVRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Préfète de la Nièvre

dossier n° CUB 058 147 25 C0001

date de dépôt : 04 juillet 2025

demandeur : ASTRA CONSEILS, représenté  
par Monsieur BEUVIN Thibaut

pour : la réalisation d'une centrale  
agrivoltaïque au sol

adresse terrain : lieu-dit Les Bruyaux, à Lurcy-  
le-Bourg (58700)

DDT 58  
Affaire suivie par :  
Nathalie DENIAUX  
03 58 12 63 78

M. le Directeur Départemental des Territoires  
de la Nièvre,

à  
ASTRA CONSEILS, représenté par Monsieur  
BEUVIN Thibaut  
33 PL Bouzier  
02300 Chauny

Monsieur,

Vous avez déposé, en mairie de Lurcy-le-Bourg, une demande de certificat d'urbanisme (CU) opérationnel dont les références sont rappelées dans le cadre ci-dessus.

Cependant, je vous informe que cette demande ne peut être instruite. En effet, les parcelles concernées n'appartiennent pas à une même unité foncière et ne peuvent donc faire l'objet d'une seule demande.

Par ailleurs, je vous précise que le recours au certificat d'urbanisme opérationnel n'est pas recommandé pour les projets agrivoltaïques et pourrait conduire à un refus. Les éléments requis pour l'instruction d'un CU ne permettent pas de traiter les enjeux complexes et multiples que soulève ce type de projet.

Je vous informe que la DDT de la Nièvre, en tant que guichet unique des services de l'État dans le département pour les projets d'énergies renouvelables, organise une revue de projet mensuelle. Cette instance réunit les services de l'État concernés ainsi qu'Enedis et permet aux pétitionnaires de présenter leur projet et d'identifier les contraintes, points particuliers et procédures à conduire. Je vous invite vivement à contacter Mme Erika JUHEL, chargée de mission transition énergétique à la DDT (03 58 12 63 61 – [erika.juhel@nievre.gouv.fr](mailto:erika.juhel@nievre.gouv.fr)), en charge de cette revue de projet afin de vous inscrire à l'une de ces réunions.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Nevers, le 11 SEP. 2025

Le Directeur Départemental,

Le Directeur Départemental  
des Territoires,

Laurent KOMPFF